



COMITE D'ILE DE FRANCE de la FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

VELODROME NATIONAL DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
1 rue Laurent Fignon 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 81 88 08 36
Site internet : www.cif-ffc.org

Montigny le Bretonneux, le 23 juin 2020

MODIFICATION DE LA TARIFICATION REGIONALE 2020

Afin d'accompagner les clubs organisateurs dans la reprise de leurs activités, le Comité directeur a adopté une modification de la tarification régionale :

Pour les épreuves organisées en juillet, en août ainsi que du 10 octobre jusqu'à fin novembre, pour les disciplines de la route, du BMX et du VTT, les droits d'organisation seront gratuits pour toutes les épreuves, des écoles de vélo aux seniors. Seuls les droits d'assurances (70 € par épreuve) seront à régler. A ce tarif pourront s'ajouter les prix coureurs le cas échéant.

Ainsi, pour exemple :

- un club qui organiserait trois épreuves sur route (par exemple minimes, cadets, 2-3-J) le même jour aurait à régler 210 € (3 fois 70 €) au lieu de 914 €.
- un club qui organiserait deux épreuves sur route (par exemple minimes et cadets) le même jour aurait à régler 140 € (2 fois 70 €) au lieu de 572 €.

Cet acte fort montre la volonté du Comité régional de favoriser le retour à la compétition et permettre ainsi au plus grand nombre des licenciés de la FFC de courir. Cette décision est aussi dans la lignée de celle prise le 24 mai, concernant les contre-la-montre sur route.

[LIEN VERS LA TARIFICATION REGIONALE](#)

Jean-François MAILLET

Président du Comité d'Ile de France